



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'EMPLOI ET LA PAIE DES INTERMITTENTS DANS LE SPECTACLE VIVANT

2 JOURS / 14H

Par **Colette LACROUTS**, directrice de production au sein de compagnies de spectacle vivant

Objectifs de la formation

Comprendre et approfondir les mécanismes de la paie des intermittents du spectacle, du contrat de travail à l'établissement de la fiche de paie et aux déclarations sociales.

Profils concernés et pré-requis

Tout salarié du domaine culturel ou toute personne intermittente ayant des fonctions relatives à l'administration ou à la production et souhaitant se former à l'emploi des personnes répondant au régime de l'intermittence. En fonction de la composition du groupe, des sessions par niveau peuvent être envisagées.

Contenu de la formation

- le régime de l'intermittence
- les métiers du spectacle, les conventions collectives
- les types de contrat : le contrat d'usage, le CDI
- les types de salariés : fonctionnaire, étranger, retraité, enfant
- les formalités liées à l'embauche, l'établissement du contrat de travail
- le bulletin de paie et les documents de fin de contrat (les cotisations sociales, plafonds et tranches)
- la fixation du salaire et mode de rémunération
- les caisses particulières : CMB, congés payés, Pôle Emploi Services
- la durée du temps de travail (les heures supplémentaires, le cas particulier de l'artiste, la mensualisation)
- les frais professionnels / l'abattement pour frais professionnels des artistes
- le GUSO
- la simplification et la dématérialisation
- En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, une présentation des différents dispositifs d'aide au secteur culturel sera proposée au cours de la formation.

Le contenu pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne **exposé théorique** (apports théoriques, pédagogie interrogative) et **exercice pratique**, via notamment des exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants (pédagogie active interrogative). **La pédagogie active est priorisée**, par des mises en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation). Les **supports pédagogiques** et les **références bibliographiques** sont fournis à chaque participant.e.s pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostic, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyens et accessibilité

Taille du groupe : entre 4 et 12 personnes

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se crée. Si cette formation n'apparaît pas encore dans notre calendrier, n'hésitez pas à nous appeler !

La formation se déroulera en Présentiel dans une de nos structures lilloises partenaires (à déterminer). Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil. Les salles de formation sont équipées de tableaux, moyens de projection, accès au Wifi (dans la majorité des cas). La formation est aussi adaptable en distanciel. Contactez-nous pour en savoir plus.

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de nos structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une personne : 500€ HT + 100€ (TVA 20%) = 600€ TTC

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie MELLIN responsable pédagogique et référente handicap
03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

FILAGE – 7b rue de Trévis, Lille (59) – N° de déclaration d'activité: 32 59 10645 59 – Siret : 892 090 424 000 11

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR